

Évaluation de la mise sur pied d'un programme d'information sur les agressions sexuelles dans dix écoles primaires de l'est de Montréal

Evaluation of information programs on sexual assault in six elementary schools in east Montréal

Krystyna Pecko-Drouin et Chantal Perrault

Volume 10, numéro 1, juin 1985

Parents et enfants

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/030268ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/030268ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue Santé mentale au Québec

ISSN

0383-6320 (imprimé)

1708-3923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Pecko-Drouin, K. & Perrault, C. (1985). Évaluation de la mise sur pied d'un programme d'information sur les agressions sexuelles dans dix écoles primaires de l'est de Montréal. *Santé mentale au Québec*, 10(1), 58-64. <https://doi.org/10.7202/030268ar>

Résumé de l'article

Dans le cadre d'une série de cours de sexualité à l'intention de 465 élèves âgés d'environ 11 ans, un programme d'information sur l'exhibitionnisme, le harcèlement sexuel, le viol et l'inceste a été introduit dans les 18 classes de 6^e année de 10 écoles primaires de l'est de Montréal. L'évaluation de ce projet-pilote donne des indices sur les stratégies de concertation nécessaires, le processus d'élaboration du matériel pédagogique et sur l'impact immédiat observé chez les professionnels du milieu scolaire, les parents et les enfants. Nous avons noté très peu de résistance au projet dans le milieu scolaire. Tous les parents ont été informés par lettre du projet et aucun n'a émis de commentaires négatifs à l'intérieur du réseau scolaire suite à l'enseignement sur les agressions sexuelles. L'inceste a été perçu par l'ensemble des enfants comme un problème dont la révélation est susceptible d'entraîner des maux pires, à leurs yeux, que la situation incestueuse, c'est-à-dire la séparation des parents et/ou l'emprisonnement du parent agresseur.

Évaluation de la mise sur pied d'un programme d'information sur les agressions sexuelles dans dix écoles primaires de l'est de Montréal*

Krystyna Pecko-Drouin**

Chantal Perrault**

Dans le cadre d'une série de cours de sexualité à l'intention de 465 élèves âgés d'environ 11 ans, un programme d'information sur l'exhibitionnisme, le harcèlement sexuel, le viol et l'inceste a été introduit dans les 18 classes de 6^e année de 10 écoles primaires de l'est de Montréal.

L'évaluation de ce projet-pilote donne des indices sur les stratégies de concertation nécessaires, le processus d'élaboration du matériel pédagogique et sur l'impact immédiat observé chez les professionnels du milieu scolaire, les parents et les enfants. Nous avons noté très peu de résistance au projet dans le milieu scolaire. Tous les parents ont été informés par lettre du projet et aucun n'a émis de commentaires négatifs à l'intérieur du réseau scolaire suite à l'enseignement sur les agressions sexuelles. L'inceste a été perçu par l'ensemble des enfants comme un problème dont la révélation est susceptible d'entraîner des maux pires, à leurs yeux, que la situation incestueuse, c'est-à-dire la séparation des parents et/ou l'emprisonnement du parent agresseur.

Le consensus sur la nécessité d'une action préventive pour que diminue l'incidence des agressions sexuelles envers les enfants est unanime. Par contre, l'implantation de mesures spécifiques soulève une foule de questions sur les modalités d'une telle prévention: quand la faire, où la faire, comment la faire? D'une part, on s'indigne parce que rien n'est fait, d'autre part, plusieurs projets visant à informer les jeunes sur différents aspects de la sexualité rencontrent de fortes résistances tant chez les parents que chez les éducateurs. À toutes fins pratiques, les adultes préfèrent se taire et ne pas discuter franchement de la question avec les enfants. Aussi quand ces derniers sont victimes d'agression sexuelle, ils n'en parlent généralement pas, ayant déduit du

silence des adultes que ce sont là des choses du domaine de l'innommable (Dolto, 1983). Pourtant la littérature psychanalytique donne de nombreux exemples des vertus prophylactiques et thérapeutiques de la parole *quand elle est initiée* par des adultes significatifs (Winnicott, 1969; Bowlby, 1980; Dolto, 1983). Dans un tout autre registre, la littérature sociologique insiste sur l'efficacité de l'information comme agent de transformation du réel social (Lempen, 1980).

Étant donné le jeune âge d'un grand nombre d'enfants agressé(e)s sexuellement (Badgley, 1984), l'école primaire semble le lieu tout indiqué pour rejoindre à temps un maximum d'enfants et les informer de la possibilité des agressions sexuelles et de la conduite à tenir en pareil cas. Une information accessible à l'ensemble des enfants les rendrait peut-être plus compétents face à une situation agressive et pour chercher l'aide appropriée. Par ailleurs, parents, éducateurs(trices) et enfants sont-ils prêts à envisager l'implantation de programmes d'information sur les agressions sexuelles? Un projet-pilote a été mené au printemps 1984 auprès de tous les élèves de sixième année, inscrits dans les dix écoles primaires de la commission scolaire Jérôme-Le-Royer, situées sur le territoire du

* Une version de cet article a fait l'objet d'une communication au 5^e Congrès International sur les enfants maltraités, qui s'est tenu à Montréal en septembre 1984.

** Les auteures sont respectivement médecin-conseil et responsable du programme Santé mentale au Département de santé communautaire Maisonneuve-Rosemont. Elles tiennent à remercier la commission scolaire Jérôme-Le-Royer et surtout les trois (3) infirmières scolaires du C.L.S.C., J.-Octave-Roussin grâce à qui ce projet a pu être réalisé: Nicole Bigras, Renée Lafrenière et Louise Malric. Elles remercient également Aimé Lebeau, sociologue, pour ses conseils et son support constant.

C.L.S.C. J.-Octave Roussin dans l'est de Montréal. L'implantation de ce programme est l'objet de cet article.

LES PRÉALABLES

Depuis septembre 1982, 3 infirmières du C.L.S.C., J.-Octave Roussin donnaient aux élèves de 10 et 11 ans, inscrits en 5^e année et 6^e année, un cours de 8 sessions de 45 minutes chacune sur le développement pubertaire. Elles voulaient ajouter au printemps 1984, un volet de 2 sessions sur l'exhibitionnisme, le harcèlement sexuel, le viol et l'inceste, dans les 18 classes de 6^e année.

Le C.L.S.C., les directions et les comités d'écoles avaient déjà accepté l'idée à l'automne 1983. Infirmières et enfants se connaissaient par le biais du cours sur le développement pubertaire qui en était à sa deuxième année de rodage. Au début de l'année scolaire 1983-1984, les parents des 465 enfants concernés avaient signé soit leur accord pour la participation de leur(s) enfant(s) à ce cours, soit leur désaccord. Par la suite, ils avaient été avisés par lettre des 2 sessions sur les agressions sexuelles dont les enfants peuvent être victimes.

Les auteures ont offert leur collaboration pour mettre sur pied le matériel pédagogique, et évaluer le processus de l'implantation d'un tel programme.

MÉTHODOLOGIE

La population-cible dans cette étude exploratoire est celle concernée directement ou indirectement par le cours sur les agressions sexuelles, c'est-à-dire les 465 enfants inscrits en 6^e année primaire à la commission scolaire Jérôme-Le-Royer (17 francophones, 1 classe anglophone), leurs parents, les 3 infirmières scolaires responsables des cours de développement pubertaire et autres professionnel(le)s du milieu scolaire, c'est-à-dire les directeurs(trices) d'écoles, les professeurs titulaires de ces classes, les travailleur(euse)s sociaux(ales) et psychologues scolaires.

Les instruments utilisés pour la cueillette des données sont multiples. Des observations notées au cours de rencontres multidisciplinaires prévues pour élaborer le contenu pédagogique et sa transmission ont permis de suivre le cheminement de cette élaboration de même que l'émergence d'appréhensions

face à l'impact potentiel des sessions d'information sur les agressions sexuelles.

Un questionnaire de type objectif que l'infirmière-enseignante complétait après chacun des cours visait à obtenir des données sur la composition socio-démographique de la classe, la qualité de participation des différents groupes-classe, les réactions et commentaires des enfants et enfin la satisfaction de l'infirmière-enseignante.

D'autres données ont été recueillies à l'aide d'une entrevue téléphonique semi-structurée avec chaque infirmière moins de 3 heures après les 2 premiers et 2 derniers cours, et d'une rencontre de groupe avec les 3 infirmières à la fin du projet.

Pour l'inventaire systématique des commentaires des parents et du personnel scolaire, une grille «aide-mémoire» a été distribuée à travers le réseau scolaire pour noter chaque appel/commentaire reçu. Pour compléter cet inventaire, toutes les directions ont été rejointes à titre d'informateurs-clef par téléphone, et toutes avaient l'opportunité de rencontrer une des auteures pour obtenir plus de détails.

ÉLABORATION DU MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

L'élaboration du contenu s'est faite au cours de plusieurs rencontres multidisciplinaires auxquelles participaient les infirmières-enseignante, la coordonnatrice, une infirmière-sexologue du C.L.S.C., les auteures et la responsable de Santé des Jeunes du Département de santé communautaire.

Parce que le silence est un aspect majeur de la problématique des agressions sexuelles chez l'enfant, il a été convenu de donner place d'abord à la parole-échange entre adultes et enfants et de laisser de côté l'enseignement magistral et le matériel audio-visuel qui auraient pu faire obstacle à cette parole.

Parce que les enfants de cet âge s'identifient facilement à des personnages fictifs, nous avons pensé composer des anecdotes où un enfant, Dominique¹, de sexe et d'âge indéterminés, est confronté(e) à divers abus sexuels soit: l'exhibitionnisme, le harcèlement sexuel, le viol et l'inceste. Ces anecdotes sont courtes, rédigées dans une langue familière aux enfants de l'est de Montréal et présentées sous la forme d'un problème auquel les élèves doivent trouver des solutions.

Pour éviter des débats d'opinions ou de valeurs sur ce qu'est un toucher acceptable ou inacceptable, l'accent a été mis sur des situations d'abus qui mettent Dominique mal à l'aise et donc qu'il/elle cherche à éviter. Pour illustrer le contenu du matériel pédagogique, nous présentons ci-après les anecdotes qui suscitèrent la parole-échange souhaitée dans le cadre de cette expérience.

Anecdote 1 (EXHIBITIONNISME)

«À la sortie de l'école, un homme attend dans son auto et demande un renseignement. En se penchant, Dominique s'aperçoit qu'il lui montre ses organes génitaux. QUE SUGGÈRES-TU À DOMINIQUE?»»

Anecdote 2 (HARCÈLEMENT)

«Une personne que Dominique connaît, un ami, quelqu'un de sa famille, peut-être quelqu'un que Dominique aime bien, lui «poigne» les fesses ou lui touche les organes génitaux et ça l'embarrasse ou lui déplaît. QUE PEUT FAIRE DOMINIQUE?»»

Anecdote 3 (VIOL)

«Dominique a été violé(e), c'est-à-dire a été obligé(e) de subir des touchers, peut-être avoir une relation sexuelle sans son consentement, par la force ou sous les menaces. QUE FAIT DOMINIQUE?»»

Anecdote 4 (INCESTE)

«Dominique se sent obligé(e) d'avoir des relations sexuelles avec son père, donc subit l'inceste.

Dominique pense qu'il ne faut pas en parler, mais ne désire pas subir cette situation. Malgré sa peur ou son intention de ne pas déplaire à son père, malgré aussi le risque de lui faire de la peine ou d'en faire à sa mère, QUE POURRAIT FAIRE DOMINIQUE POUR S'EN SORTIR?»»

Pour favoriser l'émergence de la parole, les enfants devaient discuter en petits groupes puis en plénière les solutions possibles pour Dominique et l'infirmière-enseignante complétait au besoin. Le professeur-titulaire assistait comme observateur à tous les cours. Pendant la première session, on abordait l'exhibitionnisme et le viol et pendant la deuxième, le harcèlement sexuel et l'inceste. Les anecdotes étaient imprimées sur des feuilles où était ménagé un espace suffisant pour écrire les solutions. La session terminée, les élèves étaient libres de faire

ce qu'ils voulaient de leurs feuilles, comme par exemple les apporter à la maison et les montrer à leurs parents.

Le consensus sur le contenu et sa transmission a été atteint assez vite, sauf en ce qui concerne l'inceste. Le moindre mot, la moindre virgule nous semblait charger d'ambiguïté, source potentielle d'interprétation douteuse et erronée. Finalement, nous appuyant sur l'expérience et le bon sens des infirmières-enseignante, la réceptivité du milieu, et les écrits d'analystes d'enfants chevronnés, nous avons décidé que l'important était d'appeler un chat un chat.

Avant que ne commencent les sessions, certaines d'entre nous oscillaient entre 2 types d'appréhensions. Les professionnelles-conseil du D.S.C. craignaient que le programme ne soit arrêté à la dernière minute par les directions d'écoles parce que jugé trop audacieux; cette crainte s'est avérée totalement injustifiée.

Les infirmières-enseignante craignaient pour leur part que les sessions puissent encourager certains élèves à rapporter des situations vécues d'agression sexuelle et que les services communautaires (D.P.J., C.S.S, hôpitaux pédiatriques, etc.) ne soient pas en mesure de répondre à temps et adéquatement à la demande d'aide. Elles se sont alors assurées le concours d'une pédo-psychiatre de l'hôpital Rivière-des-Prairies qu'elles pourraient consulter dans cette éventualité. Comme nous le verrons plus loin cette crainte s'est aussi avérée injustifiée.

RÉSULTATS

Les enfants

Environ 418 enfants ont reçu l'enseignement complet sur les agressions sexuelles, c'est-à-dire les 2 sessions. Ce total a été établi en tenant compte du nombre d'élèves exempté(e)s (à la demande de leurs parents) de tous les cours sur le développement pubertaire, soit 15 (3%) auxquels on a ajouté un nombre moyen d'enfants absents pour maladie ou autre raison, soit 32 (7%) (moyenne établie d'après un échantillon de 5 classes). Cinquante-quatre pour cent (54%) des élèves étaient des filles, 46% des garçons et leur âge approximatif était de 11 ans. En 1981, le milieu socio-économique de ce quartier était de niveau moyen et les ménages

avaient un revenu moyen de 24 218\$ (Statistique Canada, 1981).

Dans presque toutes les classes, les élèves se sont montré(e)s intéressé(e)s aux thèmes abordés. La plupart des enfants étaient calmes durant les cours. L'anecdote sur l'exhibitionnisme a suscité le plus d'agitation puis, de façon décroissante, celles sur le harcèlement sexuel, le viol et l'inceste. Les raisons invoquées par les infirmières pour expliquer l'agitation dans quelques-unes des classes étaient le manque de discipline régulier dans ces classes, la présence d'un professeur remplaçant ou un cours donné le vendredi.

La majorité des groupes ne se montraient «pas gênés» lors des cours; 2 groupes auraient paru «gênés» à l'anecdote sur le harcèlement sexuel «parce que plusieurs histoires personnelles ont été rapportées ce qui aurait causé des malaises chez les autres enfants» selon l'infirmière présente. En général, les classes ont participé activement.

Les questions et commentaires soulevés par les élèves furent nombreux et variés; toutefois, suivant la fréquence d'une même question ou l'intensité de discussion venant d'un thème, il est facile d'en dégager les points saillants. Le thème qui a amené le plus de questions et discussions fut celui de l'inceste. C'est à ce niveau que les enfants ont demandé le plus de précisions sur la définition des termes, le personnage de Dominique ou sur la situation vécue. Il semblait plus difficile pour eux de trouver des solutions à cette situation «comme s'ils ne voyaient pas de possibilité de s'en sortir». Les solutions suggérées concernaient surtout les membres de la famille (par exemple «le dire à sa mère») et parfois de façon assez surprenante (par exemple «donner de l'argent au père pour qu'il aille ailleurs»); rarement, ils imaginaient chercher de l'aide à l'extérieur de la famille alors qu'ils le faisaient spontanément pour les autres mises en situation. De façon automatique, l'association faite par les enfants était: «si on en parle, les parents vont se séparer/divorcer». Une autre question était: «si Dominique en parle, son père peut-il aller en prison?». Avant même d'aborder l'histoire sur l'inceste, une fillette a demandé spontanément lors du thème sur le viol «et si c'est ton père qui veut te violer?».

Après l'inceste, le thème qui a amené plusieurs questions et commentaires fut celui du viol: ils voulaient savoir de quel sexe était Dominique, ajoutant que «les garçons aussi peuvent se faire violer», etc. Deux points sont ressortis davantage: l'association viol-meurtre et la curiosité de savoir «qu'est-ce qu'on fait *durant* un viol?». Les solutions furent facilement trouvées par les élèves, soit essayer de fuir, avertir les parents/polices/autres adultes, aller voir un médecin, etc.

Les thèmes du harcèlement sexuel et de l'exhibitionnisme ont généré des réactions semblables: peu de questions sur les définitions ou le personnage de Dominique, les solutions sont facilement trouvées. Il faut remarquer qu'à ces 2 anecdotes, les enfants rapportent davantage d'expériences personnelles et verbalisent même de l'agressivité. Enfin, dans la majorité des classes, il a été facile d'introduire les différents thèmes, les enfants se montrant réceptifs et intéressés.

Les parents

Contrairement à nos attentes, aucun téléphone/commentaire négatif n'a été rapporté de la part des parents après le cours; une seule mère aurait verbalisé son désaccord avant le cours, mais n'aurait émis aucune opposition par la suite. Dans une école, les parents ont même manifesté leur appui spécifique et demandé d'autres mesures préventives: surveillance aux sorties de l'école, etc.

Les infirmières-enseignante

Globalement, les infirmières se disent satisfaites de leur expérience. Leur inquiétude de départ sur la possibilité de dépister plusieurs cas d'abus sexuels par le biais du cours et la difficulté de les référer aux organismes spécialisés s'est avérée non justifiée puisque seulement 2 cas furent référés aux autorités (D.P.J.) durant cette période et cela sans problème. Par ailleurs, on remarque que leurs réactions variaient selon le milieu environnant, c'est-à-dire qu'elles étaient davantage satisfaites et à l'aise quand la réaction du milieu scolaire était positive, mais se disaient contrariées ou déçues dans les quelques milieux plus résistants ou difficiles. Dans les entrevues on percevait une incertitude de leur part au début du projet alors qu'à la fin elles paraissaient plus confiantes. Deux infirmières nous ont dit être surprises: l'une, des remerciements reçus des en-

fants, l'autre, de l'intervention faite par 3 élèves auprès d'elles pour continuer le cours malgré les troubles de discipline fréquents dans cette classe.

Il est à noter que les infirmières ont surtout utilisé les entrevues téléphoniques pour fournir de l'information sur les réactions des enfants et du milieu scolaire; elles ont donné beaucoup moins d'informations sur leurs propres réactions.

Le personnel scolaire (autre que les infirmières-enseignante)

C'est probablement dans ce groupe qu'on nous a rapporté le plus de résistance et de commentaires négatifs face au cours, même si dans l'ensemble la réaction a été positive. Quelques directions d'écoles se sont montrées réticentes à introduire ce programme. Des enseignant(e)s ont verbalisé leurs craintes face aux valeurs véhiculées dans le cours et aussi face à la réaction possible des parents; quelque-un(e)s ont pris la peine de reprendre en classe la différence entre les touchers acceptables et inacceptables entre parents et enfants, et même certains débats de valeurs ont eu lieu entre enseignant(e)s. Toutefois, en aucun cas, les appréhensions exprimées n'ont entravé la tenue des sessions. Le seul directeur d'école qui nous a reçues a émis des commentaires très positifs, souhaitant même étendre le programme à tout le 2^e cycle du niveau primaire.

BILAN

Globalement, notre étude nous montre un tableau très positif de l'implantation et de l'impact immédiat d'un tel programme préventif dans cette communauté. Tous les groupes de notre population-cible se sont montrés réceptifs à cette activité.

C'est l'inceste qui a amené le plus d'inquiétudes verbalisées. La première de ces inquiétudes et de loin la plus importante, c'est la crainte de la séparation/divorce des parents suite au dévoilement de l'inceste. Ceci rejoint bien l'étude de C.E. Lewis *et al.* (1984) sur les «sources de détresse» identifiées par les pré-adolescents: les enfants y disaient que la séparation des parents serait la source de détresse la plus intense.

Dans cette même étude, l'anticipation d'un événement éprouvant semble pire pour les enfants qui n'ont pas vécu l'événement que chez ceux qui le

vivent réellement, ce qui nous fait encore mieux comprendre l'inquiétude exprimée par notre population d'enfants. Il est par ailleurs bien connu dans la situation abusive que l'enfant a tendance à se sentir «le coupable»; ce sentiment de culpabilité sera encore plus grand si l'enfant parle, et que les parents se séparent ou que le parent abuseur est emprisonné suite à cela. On peut donc voir que pour l'enfant, il est difficile, voire impossible, d'imaginer en parler, de chercher de l'aide; pour lui, il n'y a pas de possibilité de s'en sortir sans risquer le pire. Plusieurs auteurs dont Finkelhor (1980) et Anderson (1979) rapportent le silence des jeunes qui vivent des situations d'abus sexuels. On peut supposer que l'immense majorité des enfants rejoints par notre étude n'a pas vécu l'inceste; pourtant, ils semblent penser que garder le silence dans un cas d'inceste est la *meilleure solution pour éviter le pire*, le pire étant la séparation/divorce des parents et/ou l'emprisonnement du père. Si notre interprétation est juste, on peut dire que la perception des enfants de 11 ans quant aux mesures à prendre en cas d'inceste est très différente de celle des intervenant(e)s en milieu scolaire qui voient dans la révélation de l'inceste l'amorce d'une solution.

Les enfants ont paru plus familiers avec les autres thèmes; ils ont moins posé de questions sur les définitions ou la situation présentée et ils connaissaient déjà la majorité des solutions. L'association faite entre viol et meurtre chez ces enfants reflète peut-être celle qui se retrouve fréquemment dans les médias d'information. Lors des anecdotes sur l'exhibitionnisme et le harcèlement sexuel, il y a plus d'expériences personnelles racontées, probablement parce que ce sont des sujets «parlés» par les adultes et qu'il est permis pour eux aussi d'en parler.

Pour les parents, nous avouons notre étonnement face au peu de réactions rapportées; est-ce que la méthodologie aurait pu laisser passer plusieurs commentaires en nous donnant un faux tableau de la situation? Nous ne croyons pas puisque nous avons utilisé des infirmières, des directions d'écoles et des enseignant(e)s comme informateur(trice)s-clef justement parce que ces personnes reçoivent la majorité des commentaires des parents, et qu'il n'y a aucune raison pour que ces informateurs ne nous transmettent pas les renseignements voulus. Bien au contraire, nous sommes convaincues que si le cours

avait causé quelques remous que ce soit, nous en aurions été rapidement informées.

Quant aux infirmières-enseignante, leur réaction était surtout liée à celle du milieu environnant. Tout au long du projet, elles ont rapporté un vécu variant selon les milieux scolaires; de ce fait, il paraît important que l'enseignant(e) ait l'approbation et l'appui de ce même milieu pour se sentir davantage à l'aise et confiant(e). De façon globale, elles ont été satisfaites de cette expérience et prêtes à continuer le programme. Notons que ces infirmières-enseignante étaient convaincues et motivées à réaliser un tel projet.

À propos du personnel scolaire autre que les infirmières-enseignante, il n'est peut-être pas surprenant de voir plus de résistance ou de commentaires négatifs. N'ayant pas élaboré le programme lui-même, il n'était pas d'emblée familier avec ses objectifs et son contenu; ou il appréhendait peut-être de recevoir les commentaires des parents et avoir à défendre le programme auprès de ces parents; ou il craignait, à cause de sa présence quotidienne à l'école, que leur moindre doute ou commentaire ait pu être recueilli par les infirmières et rapporté aux auteures. Conclure à la résistance sans autres preuves serait sans doute prématuré.

En fait, le milieu où s'est fait le projet est probablement privilégié puisque l'éducation sexuelle y était déjà enseignée au niveau de l'école primaire (5^e et 6^e année) depuis quelques années; la commission scolaire, le personnel scolaire et les parents semblaient davantage ouverts à ce type d'intervention chez les jeunes. Les infirmières-enseignante étaient d'autant plus motivées qu'elles avaient initié les démarches pour ajouter l'aspect prévention des agressions sexuelles au cours de développement pubertaire qu'elles enseignaient déjà.

Les limites de notre méthodologie se situent dans le fait d'utiliser des informateur(trice)s-clef pour la cueillette des données amenant ainsi un biais puisque les données nous sont parvenues «filtrées». Pour essayer de contourner cette difficulté, les données ont été comparées parallèlement afin de pondérer la subjectivité des réponses: les résultats demeurent semblables et comparables ce qui nous laisse supposer que les résultats obtenus lors de cette analyse globale sont un bon reflet de la réalité. Aussi mentionnons que le niveau de collaboration fut variable

selon les informateur(trice)s; il est intéressant de noter que nous avons eu un plus grand nombre d'entrevues téléphoniques que prévu (12 au lieu de 9) et durant ces entrevues, on nous a fourni beaucoup de matériel. Ce fait semble nous indiquer que cette méthode de cueillette des données a été bien acceptée parce que simple et rapide ou encore parce qu'elle permettait d'échanger, de recevoir du «feedback» et par conséquent du support durant le déroulement de l'expérience. La contrainte de temps pour structurer la méthodologie et le matériel nécessaire a été suffisamment importante pour nous limiter dans notre approche. Malgré ces limites, nous pensons que nos résultats sont intéressants et peuvent être retenus dans l'élaboration et l'opérationnalisation d'un tel programme, étant donné le grand nombre d'enfants et de parents concernés par ce projet.

CONCLUSION

Notre enquête a permis de réaliser que la résistance des milieux face à l'information sur les agressions sexuelles dont peuvent être victimes les enfants tient davantage du mythe que de la réalité. Certes, quelques appréhensions et craintes ont été exprimées tout au long du projet à propos de l'impact potentiellement traumatisant d'une telle information chez les enfants et leurs parents. À aucun moment toutefois, il n'a été question d'arrêter le programme, ce qui est assez remarquable quand on pense qu'une résistance efficace aurait pu venir d'une ou de plusieurs des 10 direction(s) d'école(s), d'un ou de plusieurs des 18 professeur(s)-titulaire(s), d'un ou de plusieurs des 10 comité(s) d'école(s) qui ont eu en main le matériel des sessions d'information sur les agressions avant qu'elles ne commencent. On peut s'interroger à l'infini sur les raisons qui ont motivé 15 parents (3% de l'ensemble) à demander expressément que leur(s) enfant(s) soit(ent) exempté(e)s des cours de développement pubertaire. Quant à nous, nous sommes impressionnées par le fait que 97% des parents aient signé leur accord pour la dispensation des cours, et qu'aucun d'eux n'ait réagi négativement de façon explicite à la lettre les informant de l'ajout de 2 sessions portant sur les agressions sexuelles.

Face à un nombre impressionnant de cas d'abus sexuels chez l'enfant et l'adolescent, il devient impératif de mettre sur pied une action concertée pour

contrer le problème. Le système d'éducation a non seulement la possibilité mais la responsabilité de participer à cette action, en adoptant des programmes d'éducation sexuelle appropriés au développement de l'enfant qui incluent les aspects préventifs face aux agressions sexuelles.

Notre étude, qui est de nature descriptive et exploratoire, nous permet d'avancer qu'il est possible de diffuser une information sur les agressions sexuelles au niveau primaire sans créer de remous négatifs à court terme; elle nous donne aussi des éléments intéressants qui peuvent faciliter l'élaboration d'un matériel pédagogique et elle suscitera, nous l'espérons, un intérêt pour des recherches plus approfondies sur l'impact à long terme d'une information semblable chez les enfants de milieux et/ou d'âges différents.

NOTE

1. L'idée d'utiliser le prénom unisexe de Dominique nous est venue de la lecture des instruments de recherche développés par le Dr Jean-Pierre Valla et son équipe pour l'enquête Santé-Québec.

RÉFÉRENCES

- ANDERSON, D., 1979, Touching: when is it caring and nurturing or when is it exploitative and damaging?, *Child Abuse and Neglect*, 3, 793-794.
- BADGLEY, R.F., 1984, *Infractions sexuelles à l'égard des enfants*, vol. 1, Centre d'édition du gouvernement du Canada, Ottawa.
- BOWLBY, J., 1980, *Loss, Sadness and Depression*, Penguin Books, Londres.
- DOLTO, F., 1983, *Séminaires de Septembre 1983 enregistrés sur vidéo*, Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, Montréal.
- FINKELHOR, D., 1980, Sex among siblings: A survey on prevalence variety and effects, *Archives of Sexual Behavior*, 9, n° 3, 171-174.
- LEMPEN, B., 1980, *Information et pouvoir: Essai sur le sens de l'information et son enjeu politique*, L'Âge d'Homme, Lausanne.
- LEWIS, C.E., SIEGEL, J.M., LEWIS, M.A., 1984, Feeling bad: Exploring sources of distress among pré-adolescent children, *American Journal of Public Health*, 74, n° 2, 117-122.
- WINNICOTT, D.W., 1969, La ficelle: un aspect technique de la communication in *De la pédiatrie à la psychanalyse*, Petite bibliothèque Payot, Paris, 316-320.

SUMMARY

Within the sex education program given to four hundred and sixty five (465) students approximately eleven years in age, a new information project on exhibitionism, sexual harassment, rape and incest was introduced in the eighteen (18) sixth grade classes of ten (10) elementary schools in the east end of Montréal. The evaluation of the project implementation gives us good indications of the concerted action that is necessary, the process needed to elaborate teaching material and also shows the immediate reaction of educators, parents and, of course, the students concerned.

Very little resistance to this new teaching was noted within the school system. All parents had been informed of the project, no negative comments were received after-wards at schools. Incest was perceived by children as a problem "you do not speak of" because it is susceptible to bring about worse things than the abuse itself, normally the separation of the parents or the imprisonment of the abusive parent.